

Bien-être animale en élevage porcin (formation en ligne)

CODE STAGE : NSVAL0053

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates de la formation :

Voir le site de l'ENSV-FVI :

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/fiches-formation-continue/>

Durée :

Module 1 à distance : 3 à 4h

Module 2 en présentiel : 1 jour

Lieu (Module 2) :

En région

Public cible :

Agents en santé et protection animale (techniciens et cadres) :

Techniciens expérimentés (modules 1+2)

Cadres (consulter notamment, pour le module 1, l'introduction + section 1 + conclusion)

Techniciens biosécurité et contrôles PA conditionnalité dans les gros départements (consulter notamment la section 1 pour se familiariser avec la PA)

Taille du public :

Nous consulter

Référents techniques) :

Frédéric LALOY, BPA (référént national)

Florence DEBERSIN (chargée d'études)

Françoise POL, CNR ou Anses

Yann VILLAGGI, DDPP 22

Benoit DORNADIC, DDPP 81

Responsables pédagogiques :

Geneviève CASCHETTA

Modalités d'inscription :

Mon Self Mobile

Modalités d'évaluation :

Quiz en ligne

Attestation remise en fin d'évaluation :

qualifiante

Accessibilité :

Formation accessible pour les PMR /personnes invalides.

CONTEXTE

La réglementation et le cadrage national relatif à la protection des porcs ont été consolidés de manière significative. La réglementation qui interdit la coupe de queue en routine doit être dorénavant strictement respectée. Au-delà de la douleur liée à la coupe de la queue, la présence de queues entières dans un élevage constitue un excellent indicateur du bien-être des porcs. Afin d'y parvenir, il est le plus souvent nécessaire, et plus encore dans les systèmes sur caillebotis, d'améliorer l'environnement et les pratiques d'élevage. La caudophagie étant une problématique multifactorielle et complexe, il s'agit d'avancer pas à pas sur les facteurs de risque associés.

La profession porcine, les instances vétérinaires et les scientifiques sont pleinement mobilisés sur le plan national depuis plusieurs années. Les services vétérinaires ont un rôle essentiel à jouer pour faciliter et accélérer cette transition, lors des inspections qui peuvent être inopinées mais également à l'occasion de réunions de concertation avec les vétérinaires praticiens et les professionnels.

Il s'agit notamment d'agir sur l'éclaircissement, sur les matériaux manipulables et sur l'abreuvement des porcs, mesures qui peuvent se traduire par des surcoûts en élevage.

LA FORMATION

Objectif général :

Mettre en place les inspections PA porcs « nouvelle formule » en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et techniques actualisées. Connaître le positionnement national des principaux acteurs concernés afin d'impulser les changements de pratiques sur le plan local.

Objectifs pédagogiques :

→ Module 1 (formation ouverte et à distance) : comprendre, connaître et savoir expliquer aux éleveurs et à leurs partenaires les évolutions en matière d'inspection PA porcine (inspections inopinées, évolutions en matière d'attendu en particulier pour l'abreuvement, les matériaux manipulables et l'éclaircissement, et suites à donner).

→ Module 2 (en présentiel) : participer à des séances interactives (voir méthodes pédagogiques ci-dessous) ; modalités d'organisation à préciser en fonction des besoins locaux sur la base du contenu ci-dessus, et en lien avec un groupe de formateurs sélectionné par la DGAL.

Contenu :

Introduction : contexte politique, technique et réglementaire, contrôles inopinés, concertation avec les partenaires (profession porcine et vétérinaires), outils à disposition.

Section 1 : Approche globale PA dont caudophagie

Section 2 : Matériaux manipulables (des chaînes aux matériaux optimaux, sous-optimaux et d'intérêt marginal ; accessibilité ; nombre ; approche ABM, animal based measures)

Section 3 : Abreuvement des porcs (d'une obligation de résultats à une obligation de moyens)

Section 4 : Autres évolutions 2020 : intensité lumineuse, fiche « monitoring », compétition alimentaire, aire de couchage, qualité de l'air dont NH3, infirmeries, etc.

Section 5 : Evolutions à venir en lien avec la caudophagie/caudectomie (référént bien-être en élevage, infirmeries, plan individuel caudectomie, informations issues des abattoirs) ; castration ; aides incitatives dans le cadre de la PAC ; bâtiments du futur ; etc.

Conclusion : Rédaction des rapports d'inspection et suites à donner (mise en demeure, suspension d'activité, procès verbaux et transaction pénale).

Méthodes pédagogiques :

Module 1 : diaporamas sonorisés ou/et vidéos, témoignages, quizz, QCM

Module 2 : échanges de pratiques, mises en situation, témoignages, études de cas

Prérequis

Prendre connaissance de l'arrêté ministériel du 24/02/20, des instructions « contrôles inopinés » et « suites à donner ». Avoir réalisé ou encadré des inspections PA porcines.